

# Conca d'Oru, les grands défis du "Grand site de France"

Un an après l'obtention du prestigieux label, le syndicat mixte du site déroule sa feuille de route. Si la réforme institutionnelle a occasionné un peu de retard, les vignerons attendent des réponses sur le foncier

Il y a tout juste un an, le 20 avril 2017, la nouvelle venait d'être officialisée en grande pompe. Avec celui de la Parata, le "Grand site de Conca d'Oru, vignoble de Patrimoine - golfe de Saint-Florent" devenait l'un des deux premiers "Grands sites de France" situés en Corse. Une journée à marquer d'une pierre blanche, pour un véritable acte de naissance en un temps record, portant le sceau de ministère de l'Écologie de Ségolène Royal et de l'ancien conseil départemental de Haute-Corse jadis piloté par François Orlandi.

Une "consécration" ? L'enjeu se situe sans doute au-delà d'une simple inscription sur la liste - très convoitée - des 17 "Grands sites" qui ont décroché le précieux sésame. Il est avant tout, pour les chevilles ouvrières de la labellisation, celui d'un projet de territoire acté par la voix la plus officielle qui soit.

Une reconnaissance synonyme de "concrétisation" de cinquante ans de travail engagé dès 1968 avec l'avènement de la première AOC de l'île, celle qui a semé les premières graines de la récolte d'aujourd'hui.

Autrement dit, une véritable vitrine pour le vignoble niché au cœur de la Conca d'Oru : un site étendu sur quelque 5 900 hectares répartis sur six communes - Patrimoni, Barbaghju, l'arinole, Poghju d'Oletta, Oletta et Saint-Florent. Un an après l'obtention du prestigieux label, réforme institutionnelle oblige, le syndicat mixte du site déroule à peine sa feuille de route.

Si l'avènement de la collectivité unique et l'installation de la nouvelle gouvernance ont généré du retard, le comité de pilotage du Grand site vient d'être à sa tête Louis Pozzo di Borgo, conseiller territorial et adjoint au maire de Furlani.

## "Il faudra un délai supplémentaire..."

Conscient de l'enjeu que



ARCHIVES CHRISTIAN BUFFA

constitue cette nouvelle distinction pour le vignoble et l'économie locale, le nouveau président du syndicat mixte aborde le challenge avec enthousiasme mais réalisme. "Compte tenu notamment de la réorganisation qu'elle implique, un certain nombre de dossiers ont été en suspens, explique Louis Pozzo di Borgo. Nous allons remettre tout cela à plat et nous doter d'un outil administratif. Nous avons obtenu le feu vert de la Collectivité de Corse pour bénéficier de la bourse à l'emploi en interne qui devrait permettre de constituer une équipe avant juin."

La nouvelle tête du Grand site sait que le temps presse. Car si le label est accordé pour six ans, une clause de revoyure est prévue en 2019 devant le ministère de l'Écologie et l'inspecteur général des Grands sites de France.

La philosophie des objectifs est définie de longue date. Il s'agit de renforcer la protection des atouts paysagers et patrimoniaux, d'orchestrer la découverte du site et de développer un tourisme durable.

Balisée en six étapes majeures, la feuille de route prévoyait la création d'un syndicat mixte aujourd'hui sur pied, et la mise en œuvre de plusieurs mesures. Tout d'abord l'élaboration - en cours - d'une charte architecturale et paysagère intégrée aux documents d'urbanisme des communes, la transformation de la Maison des vins en Maison du Grand site, le traitement des effluents vinicoles, l'aménagement d'itinéraires doux, parcours pédestres et cyclables, et d'une signalétique spécifique au label. "Des études ont été lancées, par exemple pour traiter les effluents de façon optimale, et d'autres le seront de

manière imminente, fait savoir Louis Pozzo di Borgo. Des difficultés juridiques et techniques apparaissent, par exemple, pour la Maison des vins puisque la scénographie intérieure n'est pas réalisée. Au regard du retard, nous allons demander un délai supplémentaire pour réaliser le point d'étape."

## "En 15 ans, les prix ont été multipliés par dix"

Un véritable défi à relever pour ce label qui offre une opportunité sans précédent pour la viticulture et le développement économique local. D'après les promoteurs du projet, le Grand site doit permettre de doubler la fréquentation, en passant, à terme, de 500 000 visiteurs annuels à un million. À la clé, des voies de développement autour de la viticulture, associant le vin aux activités cultu-

relles et identitaires de la micro-région. D'ailleurs, les vignerons comptent également s'appuyer sur ce label reconnu pour surfer sur la vague de l'œnotourisme, très en vogue, en profitant notamment de la future vitrine de la Maison du Grand site. Tout en étant conscients des limites. "La fréquentation va s'en trouver accrue, ce qui implique que l'un des enjeux sera de maîtriser les flux pour ne pas aller vers un tourisme de masse mais vers un modèle respectueux de l'environnement et de l'esprit du vignoble", considère Mathieu Marfisi.

Comme beaucoup de vignerons, le président de l'AOC Patrimoni craint que l'avènement du Grand site connaisse le revers de la médaille en mettant un coup de projecteur trop forcé sur le territoire. "Plus l'appellation est en vue, plus la valeur du foncier viticole grimpe et le Grand

5859

hectares sont compris dans le classement du "Grand site de France".

17

sites à travers le pays détiennent le label "Grand site de France".

40

vignerons font partie de l'AOC Patrimoni.

LES CHIFFRES

site peut en être un catalyseur, constate Mathieu Marfisi. En quinze ans, les prix ont été multipliés par dix en passant de 5 000 à 50 000 euros l'hectare de vignes. Nous obtenons une implication forte de la région pour créer des outils de régulation, permettre la maintien d'une viticulture traditionnelle et paysanne face au risque de voir de grands investisseurs débarquer."

Des attentes fortes, qui se conjuguent également à des considérations écologiques. Depuis des années, l'AOC plaide également pour la réduction du désherbage chimique, plus en phase avec la conversion biologique de plusieurs exploitations et les enjeux paysagers, viticoles et environnementaux du Grand site. "Le plan de gestion va prendre en compte ces considérations légitimes et associer les maîtres et les vignerons pour les mettre en œuvre, promet Louis Pozzo di Borgo. Nous allons trouver des solutions dans la concertation avec d'autres partenaires, comme la Sofer, autour d'un cheval de bataille : préserver et continuer à prospérer."

JULIAN MATTEI